

MAGNETIC CONTOUR LINES  
COURBES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

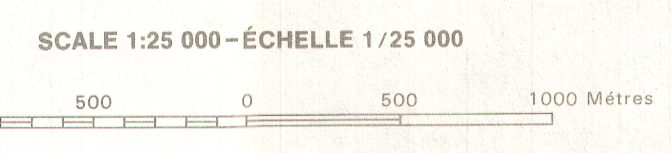
|                     |  |
|---------------------|--|
| + 5 gammas/metre    |  |
| + 1 gammas/metre    |  |
| + 0.25 gammas/metre |  |
| - 3 gammas/metre    |  |
| - 1 gammas/metre    |  |
| - 0.25 gammas/metre |  |

Flight lines - 150 metres above ground level  
Lignes de vol - 150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10<sup>-4</sup> tesla in SI units  
1 gamma = 10<sup>-4</sup> tesla en unités SI

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41280G CARTE  
11E/2a,b  
NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSE



This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Aerodat Limited using a rotary wing aircraft. Two oriented cesium vapour magnetometers were mounted in a bird towed 30 m below the helicopter. The magnetometers were vertically separated by a distance of 3 m with each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.002 gammas. The survey operations were carried out from October 1985 to February 1986. The flight altitude of the bird was 150 m above ground. The survey lines were flown in a north-south direction at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 kilometres. Flight path recovery was effected using a Syledis radio positioning system supplemented by a vertically mounted 35 mm camera.

The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, are obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were filtered with a digital operator to remove instrument noise. The vertical gradient data from the control lines were not used in the compilation of the map. The data were edited, compiled, levelled and gradient values for contouring interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes at Aerodat Limited. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Department of Mines and Energy, Halifax, Nova Scotia, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique hélicoptère à vapeur de césium effectués par Aerodat Limited. Deux magnétomètres orientés à vapeur de césium étaient montés sur un bâti et suspendu à 30 m sous l'hélicoptère. Les magnétomètres étaient séparés verticalement de 3 m et chacun mesurait le champ magnétique total à une résolution de 0.002 gamma. Le levé a été effectué d'octobre 1985 à février 1986. L'altitude du bâti était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction nord-sud et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle avaient un espacement moyen de 10 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par le système radio de positionnement Syledis suppléé par une caméra 35 mm montée verticalement.

Les valeurs du gradient vertical, voisines de la première dérivée verticale du champ total terrestre, ont été obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Les données du gradient vertical ont été filtrées au moyen d'un opérateur numérique de façon à supprimer le bruit de l'instrument. Les données du gradient vertical des lignes de contrôle n'ont pas été utilisées pour le dressage de la carte. Les données ont été compilées, nivelées et les valeurs du gradient servant au dressage des contours ont été interpolées sur une grille carré (0.25 cm en fonction de l'échelle de la carte) par un procédé informatisé automatique d'Aerodat Limited. La base de cette carte a été reproduite à partir du recouvrement topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

Contribution to Canada-Nova Scotia Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.  
Contribution à l'Entente auxiliaire Canada/Nouvelle-Écosse sur l'Exploitation minière 1984-89 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.